



## La commune de Villard de Lans

4 464 habitants – Commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants  
140 agents permanents  
Membre de la Communauté de Communes du Massif du Vercors – Isère

### RECRUTE DES SAUVETEURS AQUATIQUES

Pour renforcer ses équipes pendant la saison été, le service de l'espace aquatique de la ville de Villard-de-Lans est à la recherche de titulaires du diplôme du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique.

2 BNSSA du 03/07/25 au 31/08/25

#### Missions principales

Accueille, renseigne et conseille le client

Veille à la sécurité par le respect du Plan de l'Organisation de la Surveillance et des secours, le règlement intérieur et les différentes circulaires existantes (Hygiène et sécurité).

Garantit le respect de l'hygiène du centre aquatique.

Respecte les process et consignes d'ouverture et de fermeture du centre aquatique.

Vérifie journalièrement le matériel de secours .

Assure la surveillance active des usagers.

Participe aux actions événementielles et commerciales mises en place.

Transmet les informations aux bons interlocuteurs (Propreté, dysfonctionnements, incivilités...) et participe aux analyses physico-chimiques quotidiennes de l'eau.

#### Activités annexes

Participe en fonction des besoins à nettoyer les plages, les vestiaires et à ranger le matériel.

#### Compétences requises

**Diplôme** : BNSSA (Brevet national de Sécurité et de Sauvetage Aquatique)

à jour de FC PSE 2025, à jour de la déclaration aux services de la préfecture (SDJES)

#### Qualités requises

##### Savoirs

Maîtrise des connaissances liées à la sécurité et au sauvetage aquatique

##### Savoir-faire

Capacités à réagir aux situations d'urgence

Capacités à appliquer les règles et consignes de sécurité

##### Savoir Être

Maîtrise de soi

Écoute

Rigueur et méthode

#### Conditions de travail

Accès ordinateur.  
Matériel de premier secours

**Conditions de recrutement :**

Contrats de travail à durée déterminée saisonniers  
Horaires de travail variés ( en soirée, les WE et les jours fériés).  
Rémunération selon expérience sur la base du 1er échelon du grade d'opérateur des activités physiques et sportives + régime indemnitaire.

**Poste à pourvoir à partir du 3 juillet 2025**

**Entretien avec le jury de recrutement le 8 avril 2025**

Les candidatures (lettre de motivation + C.V.) sont à adresser **avant le 28 mars 2025** à :  
Monsieur le Maire – 62 place Pierre Chabert – 38250 Villard de Lans, ou sur [rh@villard-de-lans.fr](mailto:rh@villard-de-lans.fr)

Renseignements complémentaires liés aux RH sur [rh@villard-de-lans.fr](mailto:rh@villard-de-lans.fr), liés au poste auprès de Maxence VALLY sur [maxence.vally@villard-de-lans.fr](mailto:maxence.vally@villard-de-lans.fr)

**Le Maire,**  
**Arnaud MATHIEU**